

## **CANDRIAM CLICKINVEST B**

Sicav de droit belge – Société anonyme

Catégorie OPC en valeurs mobilières et liquidités

Avenue des Arts 58 – 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise: 0478.776.459

---

### **AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT BEST YIELD-1 DE LA SICAV DE DROIT BELGE CANDRIAM CLICKINVEST B**

Les actionnaires sont informés que, conformément aux dispositions du prospectus de vente et aux conditions d'émission de **CANDRIAM CLICKINVEST B BEST YIELD-1**, ce compartiment est venu à échéance le 15 décembre 2014. En conséquence, ce compartiment sera liquidé de plein droit et ses actifs seront répartis entre toutes les actions existantes.

Au 15 décembre 2014, la valeur nette d'inventaire s'élève à **787,87 euros par action de capitalisation**. Ce montant par action (hors frais et taxes éventuels) sera payé aux actionnaires **à partir du 17 décembre 2014**.

Le conseil d'administration rappelle que l'objectif poursuivi pour ce compartiment était de récupérer (avant frais et taxes) le capital investi au 10/01/2003, majoré d'un montant dépendant de la performance du sous-jacent. L'investisseur recevra le 17/12/2014, en plus du montant investi (avant frais et taxes), une plus-value en EUR calculée de la manière suivante: le 10ième janvier de l'année respective, démarrant le 10/01/2003, le taux le plus élevé est déterminé à 4,75% ou 90% de la référence OLO à 10 ans. Le taux le plus élevé est arrêté comme plus-value et le 17/12/2014, l'investisseur recevra la somme de la plus-value arrêtée annuellement.

La valeur liquidative du compartiment **BEST YIELD-1** de **787,87 euros** (hors taxes et frais éventuels) procure à l'investisseur un accroissement de sa mise initiale de 57,574% (hors taxes et frais éventuels), soit un rendement actuariel annuel brut de 3,8832 %.

La valeur de liquidation des parts sera payable pendant une période de six mois après la clôture de la liquidation. Six mois après la clôture de la liquidation, le solde des montants à rembourser non réclamés par les actionnaires sera transféré à la Caisse des Dépôts et Consignation.

Dans le cas où la valeur liquidative devrait être corrigée, Belfius Banque S.A. pourra identifier tous les actionnaires lésés afin de les indemniser. Si la valeur de liquidation déterminée lors de la clôture de liquidation devait différer de la valeur de liquidation mentionnée dans cet avis, les modalités de paiement de la différence seraient publiées dans un avis de presse complémentaire.

Le prospectus, le dernier rapport périodique, le rapport de contrôle du commissaire, le rapport de liquidation du conseil d'administration ainsi que l'état des actifs et passifs peuvent être obtenus gratuitement (en français et en néerlandais), sur simple demande au siège social de la société et auprès du service financier de la sicav, à savoir Belfius Banque S.A., boulevard Pachéco 44 à 1000 Bruxelles. Le prospectus et le dernier rapport périodique sont également disponibles sur les sites internet suivants [www.candriam.com](http://www.candriam.com) et [www.belfius.be](http://www.belfius.be). La valeur nette d'inventaire est publiée dans De Tijd et l'Echo.

La clôture de la liquidation sera constatée par deux administrateurs de la société.

#### **Le conseil d'administration**